



LA POSTE

ATTENTION

A compter du 1^{er} janvier 2017,

L'Agence Postale Communale sera ouverte uniquement les 2èmes et 4èmes samedi du mois de 10 heures à 12 heures.

Le courrier sera à disposition à la mairie les 1ers et 3èmes samedi de 10 heures à 12 heures.

Pas de permanence le 5ème samedi du mois.



Le Maire,
C.FORGE